

CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Municipalité de la Minerve
 Nelson Ethier
 6, rue Mailloux
 La Minerve, Québec
 J0T 1S0
Tél.: (819) 381-3380

Certificat : **3315068**
 Demande d'analyse : NA
 Date du rapport: 2022-07-18
 Projet client : Source
 Bon de commande : .
 Chargé de projets :
 Adresse courriel :

Données sur le prélèvement

Échantillon EnvironeX : 6222492	Nom du réseau : La Minerve (Source des Fondateurs Puits Droit)	
Identification client : NA	Réseau MENV / TRE : X2186630	Chlore résiduel libre : NA
Nature : Eau potable	Région Adm. : 15	Chlore résiduel total : NA
Nom du préleveur : Joey Laramée	Code lieu prél. : 0	Chloramine : NA
Date de prélèvement: 2022-07-06	État à la réception : Conforme	Résultat pH : NA
Date de réception: 2022-07-07		Température à la réception (°C) : 12.0
Lieu du prélèvement : Puits Droit		
Info. supplémentaires : NA		

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
pH EP	Oui	ENVX-CHM-14			2022-07-07		QC
pH mesuré			7.83	---			
RQEP- Contrôle physico-chimique inorg. Non-ozoné							
Arsenic soluble à l'acide	Oui	CHM35/ILCE6 9			2022-07-08		QC
Arsenic (As)			<0.002	mg/L			0.010
Baryum Soluble à l'acide	Oui	ENVX-CHM-35			2022-07-08		QC
Baryum (Ba)			0.08	mg/L			1.0
Bore soluble à l'acide	Oui	ENVX-CHM-35			2022-07-08		QC
Bore (B)			<0.10	mg/L			5.0
Cadmium soluble à l'acide	Oui	ENVX-CHM-35			2022-07-08		QC
Cadmium (Cd)			<0.001	mg/L			0.005
Chrome soluble à l'acide	Oui	ENVX-CHM-35			2022-07-08		QC
Chrome (Cr)			<0.005	mg/L			0.050
Mercure soluble à l'acide	Oui	ENVX-CHM-35			2022-07-08		QC
Mercure (Hg)			<0.0002	mg/L			0.001
Antimoine soluble à l'acide	Oui	ENVX-CHM-35			2022-07-08		QC
Antimoine (Sb)			<0.001	mg/L			0.006

Avertissement Hors critères

Accr. * : Accréditation du MELCC -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées -- TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité
 Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

CONFIDENTIEL

Page 1 de 2

CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Municipalité de la Minerve
 Nelson Ethier
 6, rue Mailloux
 La Minerve, Québec
 J0T 1S0
Tél.: (819) 381-3380

Certificat : **3315068**
 Demande d'analyse : NA
 Date du rapport: 2022-07-18
 Projet client : Source
 Bon de commande : .
 Chargé de projets :
 Adresse courriel :

Données sur le prélèvement

Échantillon EnvironeX : 6222492	Nom du réseau :	La Minerve (Source des Fondateurs Puits Droit)		
Sélénium soluble à l'acide	Oui ENVX-CHM-35		2022-07-08	QC
Sélénium (Se)		<0.001	mg/L	0.010
Uranium soluble à l'acide	Oui ENVX-CHM-35		2022-07-08	QC
Uranium (U)		0.005	mg/L	0.020
Fluorures EP	Oui ENVX-CHM-10		2022-07-07	QC
Résultat		0.3	mg/L	1.50
Nitrites et nitrates EP	Oui ENVX-CHM-02		2022-07-07	QC
Résultat		<0.1	mg/L	10.0
Cyanures totaux	Oui PC-EN-CHI-PON009		2022-07-16	LG
Résultat		<0.02	mg/L	0.20

Commentaires de l'échantillon

Commentaires du certificat :

Approuvé par :

Vanessa Perreault

Vanessa Perreault, M. Sc.
 Chimiste, site de Québec



Avertissement Hors critères

Accr. *: Accréditation du MELCC -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées -- TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité
 Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

CONFIDENTIEL

Page 2 de 2